



Conseil départemental du Gard
333 chemin du Mas de Boudan
30000 NIMES
Tel/fax : 04 66 76 95 83/84
Email : cgt@gard.fr
Site : <http://cgtconseildepartementalgard.fr/>

Nîmes, le 3 décembre 2019

COMPTE RENDU CGT DE LA CAP A DU 3 décembre 2019

Présents :

Elus : Madame GIANNACCINI, Madame LAURENT-PERRIGOT, Madame CHAULET, Mme FARDOUX-JOUVE, Mme NOGUIER.

Administration : Madame PAQUIEN, Madame VISIEDO, Monsieur PASQUET

Représentants du personnel :

- CFDT : 6
- SUD : 2
- CGT : 3
- Sans étiquettes : 1

Séance plénière : Secrétaire adjoint : CGT

Séance restreinte : Secrétaire adjoint : SUD

En préambule, Mme Giannaccini a fait une intervention sur le cadre du cumul d'activités dans l'administration.

La CGT signale à l'administration et aux élues présentes, que la situation de la DGADS est insupportable pour les agents. Ces derniers n'ont rien demandé et se retrouvent depuis plusieurs mois, c'est-à-dire, depuis le « débarquement des directeurs », sans direction. Madame la Directrice des Services indique que certains recrutements ont été faits et d'autres sont en cours.

➤ **Approbation du PV CAP A du 08/10/2019 :**

Vote :

- Pour : l'ensemble des élus et des représentants de la collectivité

➤ **Demande de disponibilité pour convenances personnelles**

Vote pour à l'unanimité

➤ **Demande de détachement**

Vote pour à l'unanimité

➤ **Demande d'intégration après détachement**

Vote pour à l'unanimité

➤ **Changement de cadre d'emplois et intégration directe**

2 situations sont évoquées.

Pour le premier agent, vote pour à l'unanimité.

Pour la deuxième situation qui concerne un agent assistant socio-éducatif qui occupe un poste d'encadrement, l'administration émet un avis défavorable. Sa situation sera réétudiée ultérieurement, car, suite à la consultation du fonctionnement des autres départements, il n'y a pas eu d'ASE reconnu comme attaché. Les raisons évoquées ne sont pas claires et satisfaisantes mais la DRH va proposer une solution pour ces situations qui risquent de concerner de multiples agents, à nous et vous de rester vigilants et de voir si, ce qui est proposé est acceptable.

Vote : 6 abstentions dont 2 CGT

Demande de cumul d'activités

Vote pour à l'unanimité

SEANCE RESTREINTE : GROUPE HIERARCHIQUE 5.

➤ **Promotion interne au grade d'attaché**

Intervention sur un agent dont le poste est calibré A et qui n'est pas nommé par manque de points. La situation de cet agent n'est pas la même qu'au 1^{er} janvier 2019, sa situation sera réétudiée après la mise à jour au 1/01/2020.

Vote : 3 abstentions dont 2 CGT

➤ **Promotion interne au grade d'ingénieur**

La CGT rappelle que le syndicat a toujours voté contre le règlement interne mis en place depuis 2012.

A noter qu'il a été signalé en réunion de préparation qu'il y avait des erreurs dans le tableau d'avancement. Suite à cette rectification, cela a permis à une personne d'avoir une promotion mais au détriment d'une autre qui était éligible au départ.

La CGT demande aux agents d'être vigilants sur le total des points attribués lors des entretiens de notation individuels.

D'une façon générale, la CGT dénonce à nouveau le règlement intérieur encadrant la promotion interne car d'une part, il crée des injustices entre les agents et d'autre part, il est source de nombreuses erreurs pour l'administration lorsqu'elle fait les propositions d'avancement.

Madame la Directrice générale des Services évoque une possibilité de revoir le règlement intérieur et de revoir aussi la règle des avancements de grade, notre position reste celle de revenir au fonctionnement antérieur car rien de ce qui est proposé jusqu'à présent ne s'est avéré plus juste que la règle de l'ancienneté.

Vote : 3 abstentions dont 2 CGT

Les Elus CGT en CAP A.